

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège Social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERES SOUS POISSY

403 237 167 R.C.S VERSAILLES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Nous vous présentons notre rapport sur les comptes consolidés au 31 mars 2025.

La lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Compte tenu de la position de notre Société à la tête d'un Groupe, et de son contrôle exclusif sur plusieurs entreprises, nous vous présentons les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Périmètre de consolidation :

- La Société SODICA CARRIERES, Société Anonyme au capital de €7.200.000, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) Route d'Andrézy,
- La Société CARDIS, Société Anonyme au capital de €160.000, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) rue de la Reine Blanche,
- La Société SCI BERTAUX, Société Civile au capital de €8.000, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) Route d'Andrézy,

La Société PROGRES, filiale de la Société CARDIS, a été considérée, eu égard au total, bilan et chiffre d'affaires, comme non significative et n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation.

Nous vous rappelons que la société SCI DU CHEMIN DE PISSEFONTAINE, Société Civile au capital de €7.500, dont le siège est à CARRIERES SOUS POISSY (78955) Route d'Andrézy a été dissoute par décision du 14 avril 2023.

Exercice clos le 31 mars 2025 :

La Société GEFICAR clôture au 31 mars 2025 alors que ses filiales clôturent au 31 décembre 2024 et que la Société SODICA CARRIERES clôture au 31 janvier 2025. Il n'a pas été établi de situation intermédiaire et ce sont les positions des comptes aux dates de clôture des différentes unités qui ont été retenues. Les écarts générés par les différences de soldes ont été portés dans les comptes d'écart de consolidation actif et passif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, le Groupe a réalisé des ventes de marchandises pour un montant de €88.116.363.



La production de biens et services s'est élevée à €2.451.149.

Nous enregistrons également :

- des reprises sur amortissements et provisions pour €133.390,
- des autres produits pour €336.477,
- des subventions pour €24.000.

De sorte que les produits d'exploitation se sont élevés à €91.061.379.

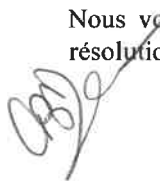
Les produits financiers se sont élevés à €264.014.

Les charges d'exploitation totalisent à €87.620.339 et les charges financières à €58.147.

Il en résulte un résultat courant avant impôt de €3.646.907, lequel après incidence de produits exceptionnels pour €855.383, de charges exceptionnelles pour (€29.876), de la participation des salariés pour €251.156, d'un intéressement pour €456.117, d'un impôt sur les sociétés différé de (€19.974) et après prélèvement d'un impôt sur les bénéfices de €642.257, laisse apparaître un résultat consolidé d'ensemble de €3.142.858 et un résultat de groupe €3.129.619 du fait de la part des intérêts minoritaires qui s'élève à €13.239.

Nous vous précisons que la consolidation vise à présenter la situation financière et les résultats d'un groupe de Sociétés, comme si celles-ci ne formaient qu'une seule entité. Elle offre aux actionnaires la possibilité d'évaluer la rentabilité de leur investissement et de mesurer l'opportunité et l'efficacité de la stratégie de développement.

Nous vous remercions de votre attention et nous espérons que ces précisions vous permettront d'adopter les résolutions que nous allons vous soumettre.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carole DUBOIS



GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000

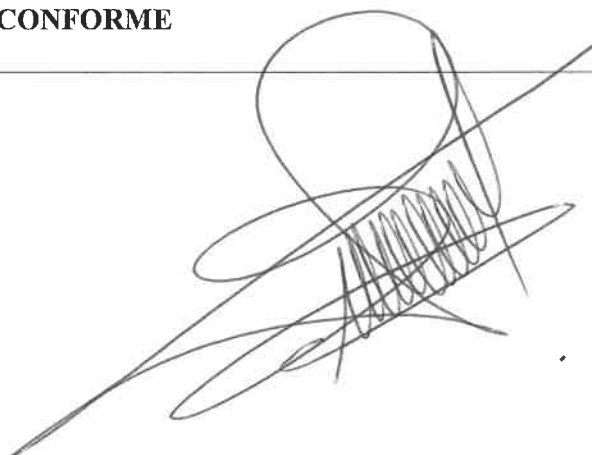
Siège social : Rue de la Reine Blanche

78955 CARRIERES SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

CERTIFIE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

BILAN ACTIF

	Montant brut	Amortissement Dépréciation	Montant net	Exercice n-1
Frais établissement				
Autres immobilisations incorporelles	123 810	114 730	9 080	15 977
ECART D'ACQUISITION TITRES	12 908 070	12 908 070	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 031 880	13 022 800	9 080	15 977
Terrains	1 413 872		1 413 872	1 424 672
Constructions	16 003 686	9 017 440	6 986 246	7 545 029
Matériel outillage	3 343 144	2 844 355	498 789	548 970
Autres immobilisations corporelles	1 367 138	1 124 142	242 996	281 002
Immob. en cours - avances et acomptes	647 498		647 498	136 048
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 775 338	12 985 937	9 789 401	9 935 720
Participations	7 470		7 470	7 470
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés	3 715 450		3 715 450	3 636 930
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	35 772		35 772	35 772
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 758 692	0	3 758 692	3 680 172
ACTIF IMMOBILISE	39 565 910	26 008 737	13 557 173	13 631 869
Stock et en-cours	4 781 913		4 781 913	4 756 170
Clients et comptes rattachés	647 339	1 615	645 724	711 279
Autres créances d'exploitation	689 436		689 436	784 111
Impôt différé actif	50 982		50 982	31 007
Valeurs mobilières de placement	4 924 454		4 924 454	3 000 000
Disponibilités	1 735 503		1 735 503	2 177 521
ACTIF CIRCULANT	12 829 627	1 615	12 828 012	11 460 088
Charges constatées d'avance	226 667		226 667	185 479
Charges à répartir				
COMPTES DE REGULARISATION	226 667	0	226 667	185 479
TOTAL GENERAL	52 622 204	26 010 352	26 611 852	25 277 436

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

BILAN PASSIF

	Montant	Exercice n-1
Capital	2 640 000	2 640 000
Primes d'émission		
Ecart de conversion		
Réserve légale	264 000	264 000
Autres réserves	5 195 538	5 132 396
Réserves consolidées	1 467 339	578 858
Report à Nouveau		
Résultat Groupe	3 129 619	1 954 768
CAPITAUX PROPRES GROUPE	12 696 496	10 570 022
Report à Nouveau - Intérêts Minoritaires	72 513	122 935
Réserves intérêts Minoritaires		
Résultat Minoritaires	13 239	7 009
INTERETS MINORITAIRES	85 752	129 944
CAPITAUX PROPRES	12 782 248	10 699 966
Autres provisions pour risques	324 212	324 212
Provision pour charges	624 960	604 785
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	949 172	928 997
Emprunts	2 787 602	4 001 872
Etablissements bancaires		
Dettes diverses	1 118 080	810 471
DETTES FINANCIERES	3 905 682	4 812 343
Avances reçues		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 693 397	5 689 592
Dettes fiscales et sociales	2 372 764	2 414 758
Dettes sur immobilisations	346 782	72 086
Autres dettes	561 807	659 694
Provision pour impôt différé		
TOTAL DETTES	8 974 750	8 836 130
Produits constatés d'avance	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
TOTAL PASSIF	26 611 852	25 277 436

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

COMPTE DE RESULTAT

	Montant	Exercice n-1
Ventes de marchandises	88 116 363	89 637 045
Production de l'exercice biens et services	2 451 149	2 456 586
Reprises sur amortissements et provisions	133 390	223 762
Autres produits	336 477	441 338
Subventions	24 000	9 333
PRODUITS D'EXPLOITATION	91 061 379	92 768 063
Coût d'achats des marchandises	73 178 902	74 798 085
Coût d'achat des matières premières	134 504	107 197
Autres achats et charges externes	5 099 438	5 347 401
Impôts et taxes	1 144 417	1 200 389
Charges de personnel	6 846 555	6 783 523
Dotations aux amortissements et provisions	1 090 992	1 216 872
Autres charges de gestion	125 531	160 246
CHARGES D'EXPLOITATION	87 620 339	89 613 714
Résultat d'exploitation avant amortissement des écarts d'acquisition	3 441 040	3 154 350
Amortissement des écarts d'acquisition		
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 441 040	3 154 350
Produits financiers de participation	127 400	
Produits des autres immobilisations financières	99 385	46 128
Autres intérêts et produits assimilés	35 020	24 483
Reprises provisions sur titres		
Reprises provisions sur créances financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placements		
Opérations en commun	2 209	635
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	264 014	71 246
Intérêts sur participations	4 746	4 412
Intérêts des emprunts et assimilés	38 889	52 520
Intérêts des comptes courants	0	3 736
Intérêts bancaires	14 512	12 883
Pertes s/créances rattachées		
Autres charges financières		
Dotations aux provisions sur titres		
Dotations aux provisions sur créances financières		
CHARGES FINANCIERES	58 147	73 551
RESULTAT FINANCIER	205 867	-2 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 646 907	3 152 045

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	Montant	Exercice n-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	855 383	250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-29 876	-8 333
RESULTAT EXCEPTIONNEL	825 507	-8 083
Participation des salariés	251 156	165 084
Intéressement	456 117	478 171
IS différé	-19 974	12 481
Impôt sur les bénéfices	642 257	526 450
RESULTAT NET	3 142 858	1 961 777
RESULTAT CONSOLIDE DE L'ENSEMBLE	3 142 858	1 961 777
PART DES INTERETS MINORITAIRES	13 239	7 009
RESULTAT GROUPE	3 129 619	1 954 767
RESULTAT GROUPE PAR ACTION	18,97	11,85

**NOTE I – METHODES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES**

1 – 1 - Principes de consolidation

1 – 1 – 1 Le bilan de la société consolidante GEFICAR est établi au 31 mars 2025 ; les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre 2024 à l'exception de la société SODICA-CARRIERES dont la date d'arrêté se situe le 31 janvier 2025. Il n'a pas été établi de situation intermédiaire.

Nous avons retenu les positions des comptes aux dates de clôture des différentes entités.

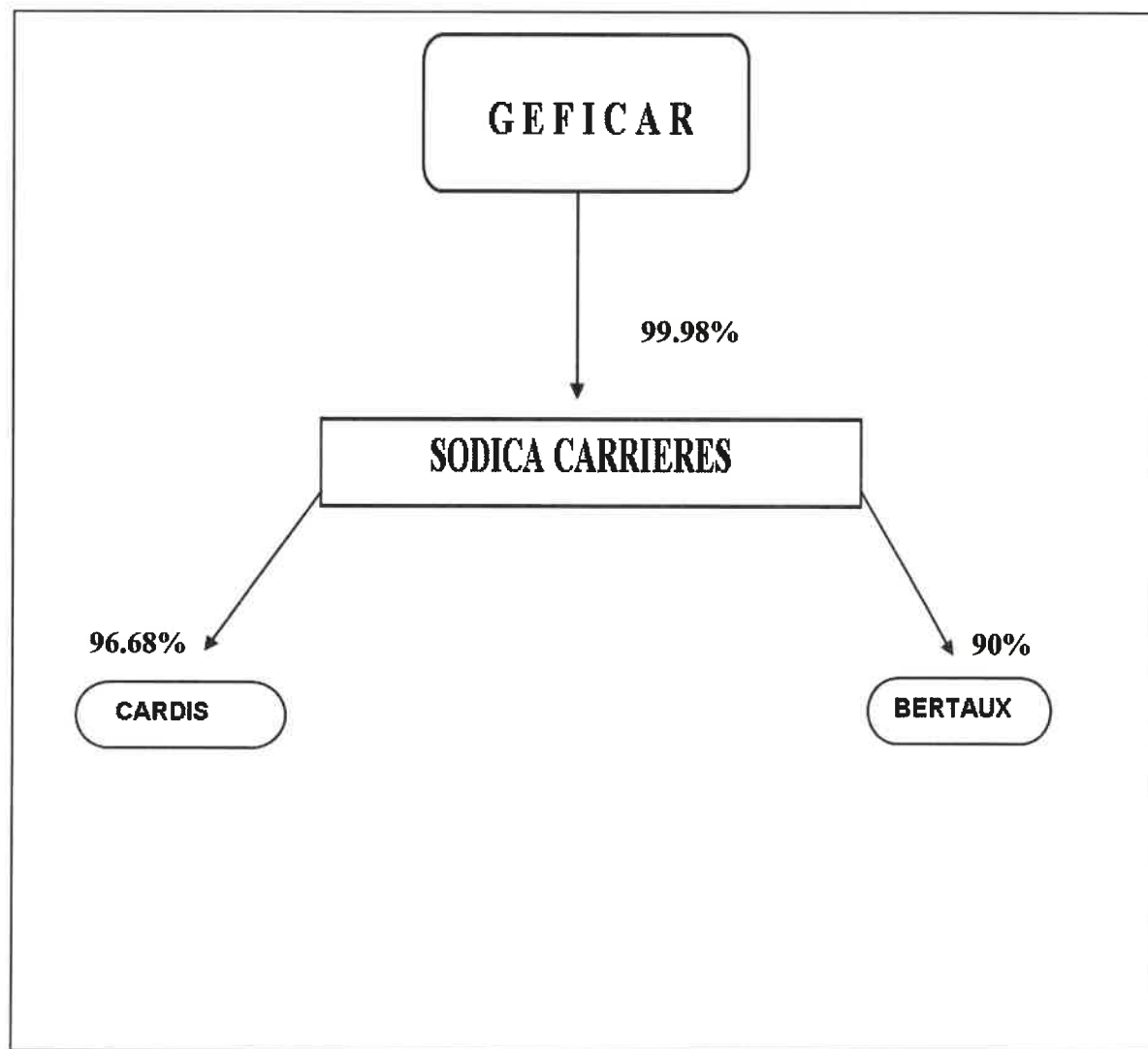
Les écarts générés par les différences de soldes ont été portés dans des comptes d'écart de consolidation actif et passif.

1 – 1 – 2 Nous avons établi les comptes consolidés conformément au règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

- La méthode de référence a été appliquée aux crédits-baux.
- Les engagements de retraites sont indiqués pour leur intégralité dans l'annexe ; ils ont été évalués selon la méthode rétrospective Prorata Temporis.

1 - 2 Périmètre de consolidation

1 -2 - 1 Organigramme



1 – 2 – 2 - Liste des entreprises consolidées et méthodes retenues

Sociétés		% contrôle		Méthodes de consolidation	% intérêt
	Direct	Indirect	Total		
Sodica-Carières	99,98		99,98	Intégration globale	99,98
Cardis		96,68	96,68	Intégration globale	96,66
Sci Bertaux		90,00	90,00	Intégration globale	89,98

La SARL PROGRESS filiale de la SA CARDIS est considérée comme non significative, eu égard aux totaux du bilan et du chiffre d'affaires, elle n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation sont inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024.

1 – 3 – Principes comptables et modalités de consolidation

1 – 3 – 1 – Généralités

- Cf supra 1 – 1 – 1 pour ce qui concerne les décalages entre les dates de clôture de GEFICAR et des filiales.
- Le taux d'imposition retenu en matière de fiscalité différée est de 25%.

1 – 3 – 2 – Les écarts de première consolidation

- Est appelé «écart de 1^{ère} consolidation» la différence qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date. Cet écart peut être positif ou négatif.
- La valeur des titres CARDIS détenus par la société SODICA-CARRIERES a été estimée par M. Marcel LEBRIS, Commissaire aux Apports, lors de la fusion entre les sociétés CARSO et SODICA, sur le fondement des situations des deux sociétés dressées le 31 décembre 1995.
- Nous avons procédé à l'élimination des titres de participation CARDIS détenus par SODICA sur la base des capitaux propres du bilan établi à la date la plus proche du 31 décembre 1995, soit au 31 mars 1996.
- La valeur des titres SODICA détenus par la société GEFICAR a été définie par M. Claude MAYER, Commissaire aux Apports, dans un rapport daté du 15 mai 1996 en se fondant sur les comptes établis au 31 décembre 1995 des sociétés CARSO et SODICA (avant fusion)

Nous avons retenu la situation nette de ces mêmes bilans lors de l'élimination des titres SODICA.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2025

- Les écarts de première consolidation correspondent à la valeur des éléments incorporels incluant le fonds de commerce. Amortis sur 20 ans ils ont été traités de la manière suivante :

Sociétés	Coût acquisition titres (1)	% Cap. soc. (2)	Situation nette (3)	Valorisation dans les capitaux propres (4) = (3)x(2)	Positif	Négat.	Amortissement Antérieur	Amort. de l'exercice
Sodica/ Cardis	4.872.388	96,68	733.704 *	709.125	4.163.263	-	4.163.263	—
Geficar/ Sodica	6.503.647	99,76	3.067.103 **	3.059.742	3.443.904	-	3.443.904	

* situation nette au 31.03.1996 de la SA CARDIS

** situation nette cumulée au 31.12.1995 des SA CARSO et SODICA

- L'écart d'acquisition résultant de l'élimination des titres CARDIS est amorti à 100% à la date d'arrêté des comptes consolidés. Leur durée de détention étant supérieure à 20 ans.
- Les titres de la société BERTAUX ont été souscrits dès la création desdites sociétés. Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation.

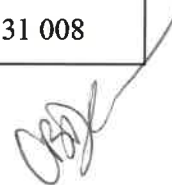
- Le fonds de commerce de SODICA-CARRIERES a été amorti sur 20 ans selon les mêmes règles comptables retenues en matière d'amortissement des écarts d'acquisition, il est totalement amorti.

1 – 3 – 3 – Impôt différé

Les impôts différés retraités dans les comptes consolidés présentés proviennent :

- ❑ des traitements prévus à l'article 272-8 à l'exemple des contrats de crédits-baux
- ❑ des déficits fiscaux ordinaires qui ont été activés pour la fraction que les entreprises peuvent raisonnablement espérer imputer.
- ❑ des décalages temporaires issus des provisions comptabilisées et non déductibles sur l'exercice
- ❑ le taux d'imposition retenu est le taux connu à la clôture de l'exercice, soit 25% ; l'incidence de la variation de taux est comptabilisée dans le compte de résultat en « impôt différé »

Impôts différés	Réserves antérieures	Résultat exercice	Clôture 31.03.25	31.03.2024
Situation à l'ouverture de l'exercice	Impôts différés Actif 31 008			43 489
Impôts sur les bénéfices différés		19 974		-12 481
Correction fiscalité				
Situation à la clôture de l'exercice			Impôts différés actif 50 982	31 008



MARCOLLA & ASSOCIES
12 Rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS

SA COGEPARC
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

SA GEFICAR
Société Anonyme au capital de 2 640 000 €
Rue de la Reine Blanche
78700 CARRIERES SOUS POISSY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 Mars 2025

SA GEFICAR**SA GEFICAR****RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 Mars 2025

À l'Assemblée Générale de la société GEFICAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GEFICAR relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

SA GEFICAR

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SA GEFICAR

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

SA GEFICAR

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

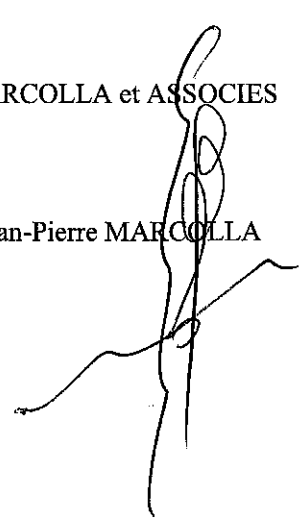
Fait à Paris et à Lyon

Le 21 Octobre 2025

Les Commissaires aux Comptes

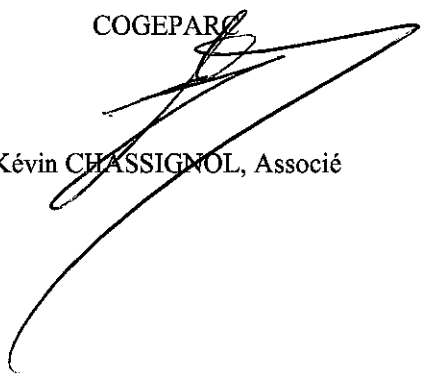
MARCOLLA et ASSOCIES

Jean-Pierre MARCOLLA



COGEPAR

Kévin CHASSIGNOL, Associé



GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

BILAN ACTIF

	Montant brut	Amortissement Dépréciation	Montant net	Exercice n-1
Frais établissement				
Autres immobilisations incorporelles	123 810	114 730	9 080	15 977
ECART D'ACQUISITION TITRES	12 908 070	12 908 070	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 031 880	13 022 800	9 080	15 977
Terrains	1 413 872		1 413 872	1 424 672
Constructions	16 003 686	9 017 440	6 986 246	7 545 029
Matériel outillage	3 343 144	2 844 355	498 789	548 970
Autres immobilisations corporelles	1 367 138	1 124 142	242 996	281 002
Immob. en cours - avances et acomptes	647 498		647 498	136 048
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 775 338	12 985 937	9 789 401	9 935 720
Participations	7 470		7 470	7 470
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés	3 715 450		3 715 450	3 636 930
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	35 772		35 772	35 772
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 758 692	0	3 758 692	3 680 172
ACTIF IMMOBILISE	39 565 910	26 008 737	13 557 173	13 631 869
Stock et en-cours	4 781 913		4 781 913	4 756 170
Clients et comptes rattachés	647 339	1 615	645 724	711 279
Autres créances d'exploitation	689 436		689 436	784 111
Impôt différé actif	50 982		50 982	31 007
Valeurs mobilières de placement	4 924 454		4 924 454	3 000 000
Disponibilités	1 735 503		1 735 503	2 177 521
ACTIF CIRCULANT	12 829 627	1 615	12 828 012	11 460 088
Charges constatées d'avance	226 667		226 667	185 479
Charges à répartir				
COMPTES DE REGULARISATION	226 667	0	226 667	185 479
TOTAL GENERAL	52 622 204	26 010 352	26 611 852	25 277 436

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

BILAN PASSIF

	Montant	Exercice n-1
Capital	2 640 000	2 640 000
Primes d'émission		
Ecart de conversion		
Réserve légale	264 000	264 000
Autres réserves	5 195 538	5 132 396
Réserves consolidées 106200	1 467 339	578 858
Report à Nouveau		
Résultat Groupe	3 129 619	1 954 768
CAPITAUX PROPRES GROUPE	12 696 496	10 570 022
Report à Nouveau - Intérêts Minoritaires 106500	72 513	122 935
Réserves intérêts Minoritaires		
Résultat Minoritaires	13 239	7 009
INTERETS MINORITAIRES	85 752	129 944
CAPITAUX PROPRES	12 782 248	10 699 966
Autres provisions pour risques	324 212	324 212
Provision pour charges	624 960	604 785
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	949 172	928 997
Emprunts	2 787 602	4 001 872
Etablissements bancaires		
Dettes diverses	1 118 080	810 471
DETTES FINANCIERES	3 905 682	4 812 343
Avances reçues		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 693 397	5 689 592
Dettes fiscales et sociales	2 372 764	2 414 758
Dettes sur immobilisations	346 782	72 086
Autres dettes	561 807	659 694
Provision pour impôt différé		
TOTAL DETTES	8 974 750	8 836 130
Produits constatés d'avance	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
TOTAL PASSIF	26 611 852	25 277 436

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

COMPTE DE RESULTAT

	Montant	Exercice n-1
Ventes de marchandises	88 116 363	89 637 045
Production de l'exercice biens et services	2 451 149	2 456 586
Reprises sur amortissements et provisions	133 390	223 762
Autres produits	336 477	441 338
Subventions	24 000	9 333
PRODUITS D'EXPLOITATION	91 061 379	92 768 063
Coût d'achats des marchandises	73 178 902	74 798 085
Coût d'achat des matières premières	134 504	107 197
Autres achats et charges externes	5 099 438	5 347 401
Impôts et taxes	1 144 417	1 200 389
Charges de personnel	6 846 555	6 783 523
Dotations aux amortissements et provisions	1 090 992	1 216 872
Autres charges de gestion	125 531	160 246
CHARGES D'EXPLOITATION	87 620 339	89 613 714
Résultat d'exploitation avant amortissement des écarts d'acquisition	3 441 040	3 154 350
Amortissement des écarts d'acquisition		
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 441 040	3 154 350
Produits financiers de participation	127 400	
Produits des autres immobilisations financières	99 385	46 128
Autres intérêts et produits assimilés	35 020	24 483
Reprises provisions sur titres		
Reprises provisions sur créances financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placements		
Opérations en commun	2 209	635
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	264 014	71 246
Intérêts sur participations	4 746	4 412
Intérêts des emprunts et assimilés	38 889	52 520
Intérêts des comptes courants	0	3 736
Intérêts bancaires	14 512	12 883
Pertes s/créances rattachées		
Autres charges financières		
Dotations aux provisions sur titres		
Dotations aux provisions sur créances financières		
CHARGES FINANCIERES	58 147	73 551
RESULTAT FINANCIER	205 867	-2 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 646 907	3 152 045

GEFICAR - COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	Montant	Exercice n-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	855 383	250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-29 876	-8 333
RESULTAT EXCEPTIONNEL	825 507	-8 083
Participation des salariés	251 156	165 084
Intéressement	456 117	478 171
IS différé	-19 974	12 481
Impôt sur les bénéfices	642 257	526 450
RESULTAT NET	3 142 858	1 961 777
RESULTAT CONSOLIDE DE L'ENSEMBLE	3 142 858	1 961 777
PART DES INTERETS MINORITAIRES	13 239	7 009
RESULTAT GROUPE	3 129 619	1 954 767
RESULTAT GROUPE PAR ACTION	18,97	11,85

CONSOLIDATION GROUPE GEFICAR AU 31 MARS 2025

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Méthode indirecte)

		31/03/2025	31/03/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées		3 142 858	1 961 777
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
amortissements et provisions		1 087 239	1 114 544
variation des impôts différés		-19 974	12 481
plus ou moins values de cession		-833 548	8 083
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		3 376 575	3 096 884
Variation du BFR lié à l'activité		-1 688 784	
stocks	-25 743		203 572
créances	-1 801 660		-2 775 449
dettes	138 619		-183 102
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		1 687 791	341 905
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		-1 016 153	-1 017 832
Cessions d'immobilisations		853 580	250
Réductions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-162 573	-1 017 582
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-1 000 000	-1 000 000
dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-52 489	0
autres variations		-8 087	4 405
variation de financement		307 609	93 853
souscription d'emprunt			
remboursements d'emprunt		-1 214 269	-1 202 015
augmentation du capital en numéraire			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-1 967 236	-2 103 757
VARIATION DE TRESORERIE	-442 018	-442 018	-2 779 434
Dont variation VMP	-1 924 454		
Trésorerie d'ouverture	2 177 521		4 956 954
Trésorerie de clôture	1 735 503		2 177 521

**NOTE I – METHODES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES**

1 – 1 - Principes de consolidation

1 – 1 – 1 Le bilan de la société consolidante GEFICAR est établi au 31 mars 2025 ; les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre 2024 à l'exception de la société SODICA-CARRIERES dont la date d'arrêté se situe le 31 janvier 2025. Il n'a pas été établi de situation intermédiaire.

Nous avons retenu les positions des comptes aux dates de clôture des différentes entités.

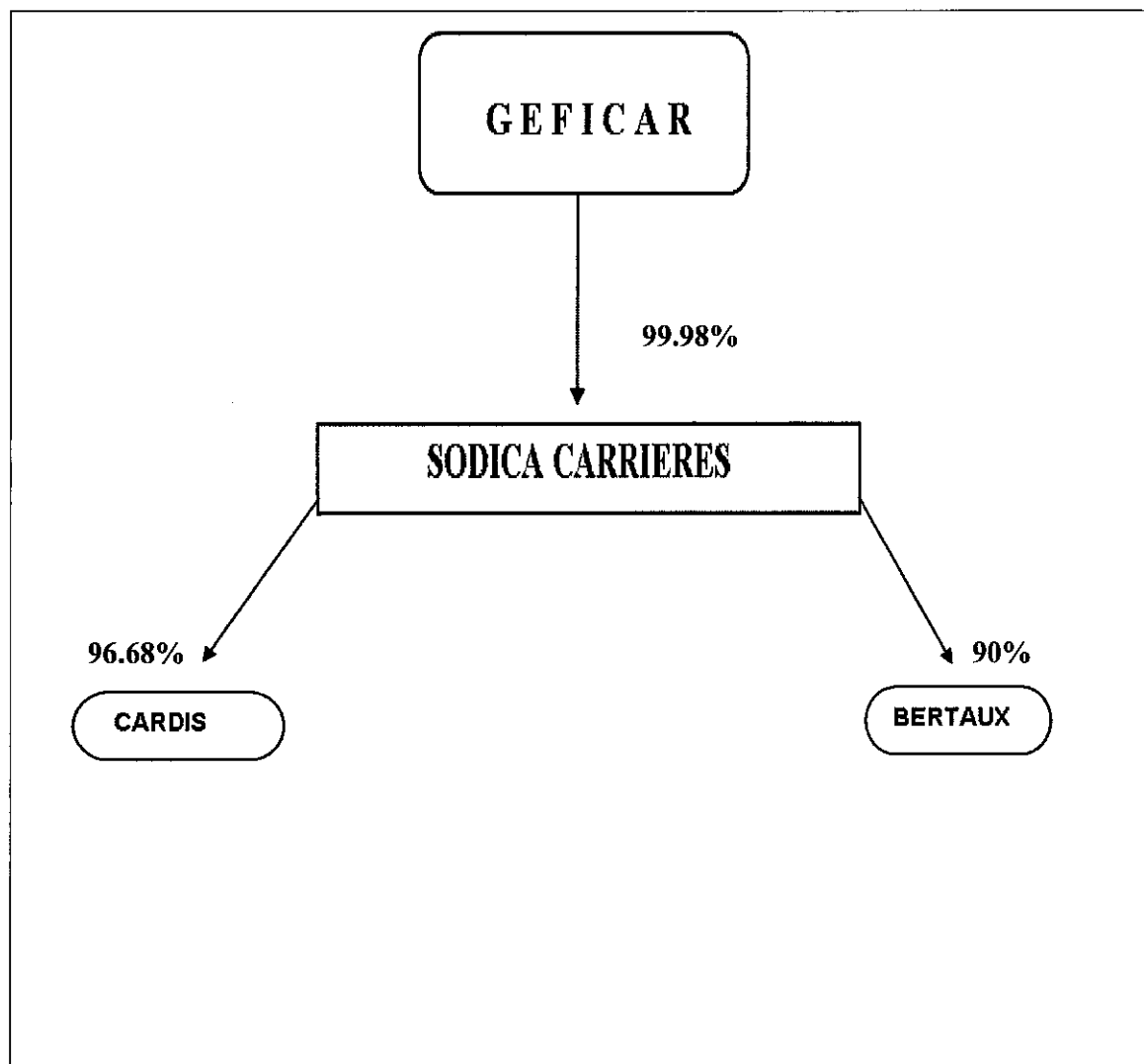
Les écarts générés par les différences de soldes ont été portés dans des comptes d'écart de consolidation actif et passif.

1 – 1 – 2 Nous avons établi les comptes consolidés conformément au règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

- La méthode de référence a été appliquée aux crédits-baux.
- Les engagements de retraites sont indiqués pour leur intégralité dans l'annexe ; ils ont été évalués selon la méthode rétrospective Prorata Temporis.

1 - 2 Périmètre de consolidation

1 - 2 - 1 Organigramme



GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

1 – 2 – 2 - Liste des entreprises consolidées et méthodes retenues

Sociétés		% contrôle		Méthodes de consolidation	% intérêt
	Direct	Indirect	Total		
Sodica-Carières	99,98		99,98	Intégration globale	99,98
Cardis		96,68	96,68	Intégration globale	96,66
Sci Bertaux		90,00	90,00	Intégration globale	89,98

La SARL PROGRESS filiale de la SA CARDIS est considérée comme non significative, eu égard aux totaux du bilan et du chiffre d'affaires, elle n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation sont inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024.

1 – 3 – Principes comptables et modalités de consolidation

1 – 3 – 1 – Généralités

- Cf supra 1 – 1 – 1 pour ce qui concerne les décalages entre les dates de clôture de GEFICAR et des filiales.
- Le taux d'imposition retenu en matière de fiscalité différée est de 25%.

1 – 3 – 2 – Les écarts de première consolidation

- Est appelé «écart de 1^{ère} consolidation» la différence qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date. Cet écart peut être positif ou négatif.
- La valeur des titres CARDIS détenus par la société SODICA-CARRIERES a été estimée par M. Marcel LEBRIS, Commissaire aux Apports, lors de la fusion entre les sociétés CARSO et SODICA, sur le fondement des situations des deux sociétés dressées le 31 décembre 1995.
- Nous avons procédé à l'élimination des titres de participation CARDIS détenus par SODICA sur la base des capitaux propres du bilan établi à la date la plus proche du 31 décembre 1995, soit au 31 mars 1996.
- La valeur des titres SODICA détenus par la société GEFICAR a été définie par M. Claude MAYER, Commissaire aux Apports, dans un rapport daté du 15 mai 1996 en se fondant sur les comptes établis au 31 décembre 1995 des sociétés CARSO et SODICA (avant fusion)

Nous avons retenu la situation nette de ces mêmes bilans lors de l'élimination des titres SODICA.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2025

- Les écarts de première consolidation correspondent à la valeur des éléments incorporels incluant le fonds de commerce. Amortis sur 20 ans ils ont été traités de la manière suivante :

Sociétés	Coût acquisition titres (1)	% Cap. soc. (2)	Situation nette (3)	Valorisation dans les capitaux propres (4) = (3)x(2)	Positif	Négat.	Amortissement Antérieur	Amort. de l'exercice
Sodica/ Cardis	4.872.388	96,68	733.704 *	709.125	4.163.263	-	4.163.263	—
Geficar/ Sodica	6.503.647	99,76	3.067.103 **	3.059.742	3.443.904	-	3.443.904	

* situation nette au 31.03.1996 de la SA CARDIS

** situation nette cumulée au 31.12.1995 des SA CARSO et SODICA

- L'écart d'acquisition résultant de l'élimination des titres CARDIS est amorti à 100% à la date d'arrêté des comptes consolidés. Leur durée de détention étant supérieure à 20 ans.
- Les titres de la société BERTAUX ont été souscrits dès la création desdites sociétés. Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation.

- Le fonds de commerce de SODICA-CARRIERES a été amorti sur 20 ans selon les mêmes règles comptables retenues en matière d'amortissement des écarts d'acquisition, il est totalement amorti.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2025

1 – 3 – 3 – Impôt différé

Les impôts différés retraités dans les comptes consolidés présentés proviennent :

- des traitements prévus à l'article 272-8 à l'exemple des contrats de crédits-baux
- des déficits fiscaux ordinaires qui ont été activés pour la fraction que les entreprises peuvent raisonnablement espérer imputer.
- des décalages temporaires issus des provisions comptabilisées et non déductibles sur l'exercice
- le taux d'imposition retenu est le taux connu à la clôture de l'exercice, soit 25% ; l'incidence de la variation de taux est comptabilisée dans le compte de résultat en « impôt différé »

Impôts différés	Réserves antérieures	Résultat exercice	Clôture 31.03.25	31.03.2024
Situation à l'ouverture de l'exercice	Impôts différés Actif 31 008			43 489
Impôts sur les bénéfices différés		19 974		-12 481
Correction fiscalité				
Situation à la clôture de l'exercice			Impôts différés actif 50 982	31 008

1 – 3 – 4 – Opérations internes

- L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur la base des bilans des filiales aux dates de clôture (cf. supra § 1 – 1 – 1)

1 – 3 – 5 – Crédit bail

- Les crédits-baux immobiliers, dont les levées d'option ont été effectuées, ont été activés pour la valeur d'origine au contrat ; les valeurs résiduelles inscrites dans les comptes sociaux ont été neutralisées. Sont concernées :

- SODICA-CARRIERES
- BERTAUX

La Société a décomposé les ensembles immobiliers acquis par voie de crédit-bail selon la méthode prospective.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

SODICA-CARRIERES

- Structure : 20 ans
- Façade – Etanchéité : 15 ans
- Installations générales : 10 ans
- Agencements : 5 ans

BERTAUX

- Pas de décomposition. Montant non significatif.

- Les crédits-baux portant sur les biens existants au 31 mars 2025 ont été activés. Les contrats concernent les sociétés GEFICAR, SODICA-CARRIERES et CARDIS.

GEFICAR

Comptes consolidés au 31 mars 2025

➤ Les incidences sur les comptes consolidés sont les suivantes :

	Actif consolidé	Passif consolidé	Résultat consolidé
Terrains	138.675		
Constructions	1.574.037		
Matériel et outillage	38.653		
Matériel de transport	274.671		
Créance d'IS différée sur retraitement antérieur	18.490		
Créance différée sur résultat			
Amortissement antérieur sur construction	(1.574.037)		
Amortissement antérieur sur matériel	(38.653)		
Amortissement antérieur sur matériel de transport	(274.671)		
Amortissement exercice sur construction	0		
Amort.exercice matériel outillage et transport	0		
Charges constatées d'avance	-		
Emprunts activés restant dû		-	
Emprunts activés sur matériel		-	
Réserve consolidée sur retraitement antérieur		154.085	
Intérêts minoritaires sur retraitement antérieur		3.080	
Dotation amortissement immeubles			0
Dotation amort. matériel et outillage et matériel de transport			0
Annulation redevances crédit-bail mobilier			0
Activation charges financières emprunt			0
Charges diverses			
Produits exceptionnels divers			
TOTAUX	157.165	157.165	0

NOTE II – BILAN

2 – 1 – Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie estimée.

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

	Valeur brute 31/03/24	Augmentation	Diminution	Valeur brute 31/03/25
Immo incorporelles	134 922		11 110	123 812
Ecart d'acquisition	12 908 070			12 908 070
Immo corporelles	22 108 281	1 130 773	463 715	22 775 339
Immo financières	3 680 172	85 426	6 906	3 758 692
Total A	38 831 445	1 216 199	481 731	39 565 913

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

	Cumul au 31/03/24	Augmentation	Diminution	Cumul au 31/03/25
Immo incorporelles	118 946	6 896	11 110	114 732
Ecart d'acquisition	12 908 070			12 908 070
Immo corporelles	12 172 560	1 063 919	250 543	12 985 936
Total B	25 199 575	1 070 815	261 653	26 008 737

Immobilisations nettes Total A – B

13 557 176

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

2 – 2 – Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode de premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires sous déduction des remises et ristournes. La valorisation est faite à partir du dernier prix d'achat connu.

2 – 3 – Provisions

	Cumul au 31.03.24	Augmentation	Diminution	Cumul au 31.03.25
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	928.997	20 175		949 172
Provisions pour dépréciation				
Immo. incorporelles				
Immo. corporelles				
Immo. financières				
Stocks et en-cours				
Créances	5 368		3 753	1 615
TOTAL	934 365	20 175	3 753	950 787
Dotations et reprises		Dotations	Reprises	
• d'exploitation		20 175	3 753	
• financières				
• exceptionnelles				

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

Les principaux risques provisionnés correspondent à :

- dépollution anciennes stations	560.000
- risque sous-traitance	180.200

2 - 4 – Etat des échéances des créances

	Montant	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations Financières	35 772		35 772
Créances clients	647 339	647 339	
Créances d'impôt différé	50 982	50 982	
Autres créances d'exploitation	689 436	689 436	
Charges constatées d'avance	226 667	226 667	
TOTAUX	1 650 196	1 614 424	35 772

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

2 – 5 – Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	TOTAL 31/03/2025	GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL 31/03/2024
Capitaux propres n-1	10 699 966	10 570 022	129 944	9 731 243
Résultat exercice	3 142 858	3 129 619	13 239	1 961 777
Ecart de consolidation n-1 – impact résultat	-8 087	-8 087		4 405
Distribution dividendes GEFICAR	-1.000.000	-1.000.000		-1.000.000
Distribution dividendes hors groupe BERTAUX	-52 489		-52 489	
Divers		23	-23	
Complément d'annulation des titres Sodica				-15 760
Neutralisation PISSEFONTAINE				18 301
régul variation de périmètre		4 919	-4 919	
Capitaux propres n	12 782 248	12 696 496	85 752	10 699 966

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

2. 6 – Etat des échéances des dettes

	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts	2 791 405	1 195 153	1 596 252	
Etablissements bancaires	0	0		
Dettes diverses	1 118 080	1 118 080		
Fournisseurs	5 693 397	5 693 397		
Dettes fiscales et Sociales	2 372 764	2 372 764		
Dettes sur immob.	346 782	346 782		
Autres dettes	573 248	573 248		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	12 895 676	11 299 424	1 596 252	

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

	Avals et Cautions (1)	Autres engagements (2)	Engagement Retraite (2)	Dettes garanties par des suretés réelles
GEFICAR	1 137 129	158 810	159 125	
CARDIS				1 809 889
SODICA CARRIERES	1 809 889		110 665	977 713

- (1) – dont caution donnée par la société GEFICAR à un établissement de crédit au bénéfice de la société SODICA-CARRIERES d'un montant de 977 713 €
- dont caution donnée par la société SODICA-CARRIERES à un établissement de crédit au bénéfice de la société CARDIS d'un montant de 1 809 889 €

- (2) L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière a été calculé selon la méthode Rétrospective Prorata Temporis sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés, en retenant les critères suivants :

- Table de mortalité INSEE 2018-2020
- Taux d'actualisation 3.72% au 31/03/2025 et 3.37% au 31/01/2025
- Départ volontaire des salariés
- Turn-over faible pour les catégories Cadres et Agents de maîtrise, fort pour la catégorie Employés
- Taux de charges patronales : 30%
- Taux d'augmentation des salaires : 3% pour les cadres et non cadres

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

NOTE III - COMPTE DE RESULTAT

		31/03/25	31/03/24
3 – 1 Impôt			
- impôt dû sur les bénéfices		642 259	526 449
- impôt différé		-19 974	12 481
Impôt total		622 285	538 930
<u>Preuve d'impôt</u>			
Résultat d'ensemble	3 142 858		
Impôt	622 284		
Amortissement EDPC	0		
Produits non imposables	(1 476 382)		
Autres éléments non déductibles	5 919		
Charges non déductibles	478 858		
Autres éléments imposables	0		
Ecart sur report déficit	0		
Divers	110		
Dividende intragroupe	472 401		
TOTAL	3 246 049		
Impôt correspondant à 25% sur 3 246 049		811 512	
Crédits d'impôt utilisés		(189 228)	
		622 285	

GEFICAR
Comptes consolidés au 31 mars 2025

3 – 2 Résultat exceptionnel

	31/03/2025	31/03/2024
Produits		
Provision pour risques - reprise		
Provision pour impôt - reprise		
Cession d'immobilisations		250
Divers	1 803	
Cession d'actif – subvention CEE	853 580	
Total produits exceptionnels	855 383	250
Charges		
Provision pour risques - dotation		
VNC immobilisations cédées	20 032	8 333
Amendes	152	
Divers	9 692	
Total charges exceptionnelles	29 876	8 333

3 – 3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pris en charges sur l'exercice s'élève à

31/03/2025 : 42 K€

31/03/2024 : 41 K€

31/03/2023 : 40 K€

NOTE IV – DIVERS

Effectif moyen par société - équivalent temps plein :

Sociétés	Effectif
Geficar	111
Sodica-Carières	78
Cardis	0
Total effectif	189